

## ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

#### SERVICE GENERAL DU PILOTAGE DU SYSTEME EDUCATIF

CIRCULAIRE N° 00630 Du 25/09/2003

Objet : Rapport annuel d'activités des établissements d'enseignement

fondamental année 2002-2003

Réseaux : Tous

Niveaux et services : FOND/Mat/Prim/Ord

**Période** : 2002-2003

A Monsieur le Ministre chargé de l'enseignement au sein de la Commission Communautaire francophone

A Messieurs les Gouverneurs de Province

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres

Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement maternels et primaires ordinaires subventionné

Aux Directions des établissements d'enseignement maternel et primaire ordinaires organisé ou subventionné par la Communauté française

Aux membres de l'inspection de l'enseignement fondamental ordinaire

Autorités : Min. Signataire(s) : Monsieur Jean-Marc NOLLET

Gestionnaire : Service général du pilotage du système éducatif

Personne(s)-ressource(s): Jean-Pierre BAISIEUX-Karin Vandenbossche

Tél.: 02/213.59.28 Tél.: 02/213.59.29

Références facultative :

#### BRUXELLES, le 16 septembre 2003

A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission Communautaire française, chargé de l'enseignement;

A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province:

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins:

Nos réf : AY/RAAfond-2002/2003 Annexe : modèle du rapport d'activités Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental ordinaire subventionné:

Aux chefs des établissements d'enseignement fondamental ordinaire organisé par la Communauté française;

Aux Membres de l'inspection de l'enseignement fondamental ordinaire.

## <u>Objet</u>: Rapport annuel d'activités des établissements d'enseignement fondamental ordinaire :

- Rappel des dispositions décrétales et administratives ;
- Transmission du modèle du rapport d'activités (annexe 1).

#### Rappel des dispositions décrétales et administratives

Le décret du 27/03/02 a modifié certaines dispositions relatives aux rapports d'activités. Il prévoit notamment l'instauration d'un modèle de rapport d'activités standardisé adapté aux différents niveaux et types d'enseignement afin de permettre une meilleure analyse des contenus.

A ce titre, j'attire votre attention sur **le travail de simplification** effectué par la Commission de pilotage.

Le modèle joint en annexe a été établi à titre expérimental pour l'année 2002-2003 et connaîtra vraisemblablement encore, ceci est **une première étape**, certaines modifications en vue de son amélioration pour les années suivantes.

J'invite dès lors les équipes éducatives à adresser leurs réactions et leurs remarques au service ou Commission visés à la page suivante.

Soyez sûrs que chaque rapport d'activités constitue, pour nous comme pour vous, un **outil d'évaluation important**, et donc une étape incontournable en vue de pistes d'activités futures. C'est pourquoi je remercie d'avance les directions et les enseignants qui participeront à sa rédaction et collaboreront à **cette tâche certes ardue mais néanmoins essentielle pour chaque équipe.** 

Je vous rappelle ci-dessous les dispositions générales relatives au rapport annuel d'activités prévues par le décret du 24 juillet 1997 définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement Fondamental et de l'Enseignement Secondaire et organisant les Structures propres à les atteindre.

#### 1. Dans l'enseignement de la Communauté française.

Le rapport annuel d'activités est rédigé par le Chef d'établissement et soumis à l'avis du Conseil de participation.

Le Chef d'établissement transmet, avant le 31 décembre, le rapport annuel d'activités pour l'année scolaire précédente au Service général des Affaires pédagogiques, de la Recherche en pédagogie et du Pilotage de l'enseignement organisé par la Communauté française qui le transmettra à la Commission de pilotage compétente.

Le courrier doit être adressé au

## Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française

A l'attention de Monsieur Jean STEENSELS, Directeur général adjoint rue du Commerce, 68A

1040 Bruxelles

#### 2. Dans l'enseignement subventionné.

Le rapport annuel d'activités est rédigé par le Pouvoir organisateur ou son délégué et soumis à l'avis du Conseil de participation.

Pour chacun de ses établissements, le Pouvoir organisateur transmet, avant le 31 décembre, un rapport annuel d'activités pour l'année scolaire précédente à l'adresse suivante :

#### Commission de pilotage

A l'attention de Monsieur BAISIEUX Jean-Pierre Rue Belliard 9/13 - bureau 202

1040 Bruxelles

Le Ministre de l'Enfance Ministre de l'Enfance, chargé de l'enseignement fondamental, de l'accueil et des missions confiées à l'ONE.

Jean-Marc NOLLET

# Rapport d'activités concernant l'Enseignement fondamental ordinaire : Année scolaire 2 - 2

N° FASE de l'établissement (*) :							
Etablissement :							
Adresse :							
Code postal :		Localité :					
Tél.: Fax:		Email :					
Direction :							
Réseau :							
Pouvoir organisateur (**) :							
Adresse :							
Code postal		Localité :					
Date d'avis du Conseil de par	ticipation : .	/	/20				
Nombre d'élèves au 01 octobre	2						
Nombre d'implantations :	do	nt (***)	en discrimination positive				
Niveaux d'enseignement :	Maternel Primaire						
Discrimination positive :							

<sup>(\*)</sup> Votre numéro FASE est répertorié à l'adresse *∰* web. « www.enseignement.be/org/fondam. vous pouvez contacter aussi les **☎** : 02/213.59.29 et 02/213.59.28

<sup>(\*\*)</sup> A compléter uniquement dans l'enseignement subventionné

<sup>(\*\*\*)</sup> Indiquer le nombre d'implantations en discrimination positive

#### LE RAPPORT D'ACTIVITES

#### Objectifs.

Le rapport d'activités vise essentiellement à :

- Informer la Commission de pilotage et le Gouvernement de la Communauté française sur le fonctionnement global du système éducatif en vue de son amélioration ;
- amener chaque établissement à une réflexion sur son propre fonctionnement.

Dans cette optique, votre rapport d'activités sera un outil d'aide à la décision.

La synthèse de l'ensemble des rapports sera communiquée, pour information, à tous les établissements.

#### Présentation.

Les difficultés d'analyse rencontrées précédemment ont amené à concevoir le rapport d'activités sous une forme standardisée valable pour tous les établissements.

Pour que les données renseignées soient analysables, il est impératif de se limiter strictement aux champs et rubriques proposés.

Une rubrique spéciale vous est réservée en fin de rapport pour faire part à la Commission de pilotage de vos suggestions susceptibles d'améliorer encore l'efficacité du rapport d'activités.

#### Confidentialité des données

Toutes les informations que vous mentionnerez dans chacun des volets du rapport d'activités revêtent un caractère strictement confidentiel.

Leur dépouillement se fera de manière anonyme et globale. Il ne permettra, en aucun cas, l'identification de votre établissement.

Une protection des accès aux fichiers informatiques relatifs aux données recueillies est, bien entendu, assurée.

La communication de données objectives et significatives constitue une condition essentielle pour une analyse pertinente du système éducatif et la prise de mesures appropriées.

Il y va donc de l'intérêt général que les informations rapportées soient les plus fidèles à la réalité vécue au sein de votre établissement.

Nous vous remercions de votre collaboration .

### Table des matières

<b>01</b> : Bilan des demarches entreprises pour favoriser l'orientation des	
élèves	p.
02 : Bilan des démarches entreprises pour favoriser le soutien des élèves en difficulté	
<u>d'apprentissage</u>	p.
03 : Bilan de la formation continuée des enseignants de l'établissement	р.
04 : Bilan des échanges organisés avec les partenaires extérieurs à l'établissement,	•
notamment dans le domaine des activités artistiques et culturelles	p.
<b>'</b>	•
Bilan des initiatives prises en matière de rythme scolaire, d'animation culturelle et	
d'éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé et à l'environnement.	
,	
Bilan des initiatives prises en matière de promotion des activités sportives, notamment	
en collaboration avec les associations sportives implantées dans la zone de l'école.	
<b>05</b> : Bilan des initiatives prises en faveur de l'intégration dans l'établissement des élèves	
issus de l'enseignement spécial	p.
<b>06</b> : Bilan des pratiques en vigueur en matière de travaux à domicile à la deuxième	•
étape du continuum pédagogique défini à l'article 13	р
07: Bilan des innovations pédagogiques mises en œuvre	p
<b>08</b> : Bilan des mesures prises pour atteindre les objectifs généraux dans le cadre du	
projet pédagogique du pouvoir organisateur	р
09: Réflexions permettant d'éclairer la commission de pilotage sur l'avis des enseignants	
quant au dispositif de pilotage dans son ensemble et à la manière de renforcer son	
action	p.
~~~	۲.

### 01 : Bilan des démarches entreprises pour favoriser <u>l'orientation</u> des élèves.

## 01.1 : A la fin de la 6ème année :

Moment où se situe l'aide à l'orientation	Nature des actions	Partenaires(cochez la(les) case(s)			
		L'école	PMS	Autres (1)	
6 <sup>ème</sup> année	Information				
	Autres actions d'aide au choix (par ex. : testing individuel ou collectif, animation de groupe) à détailler ci-dessous (2)				
Détail (1)					
Détail (2)					

### 01.2 : De l'école maternelle à la fin de la 5ème année :

Moment	où se situe	l'orientation	Orientation vers l'ens	eignement spécialisé
			Nombre d'élèves pour lesquels une démarche a été entamée (indiquez le nombre)	Nombre d'élèves pour lesquels la démarche a abouti (indiquez le nombre)
	1 <sup>er</sup> cycle	1 <sup>ere</sup> maternelle	élèves	élèves
1 <sup>ère</sup>	i cycle	2ème maternelle	élèves	élèves
E T A		3 <sup>éme</sup> maternelle	élèves	élèves
P E	2 <sup>ème</sup> cycle	1 <sup>ère</sup> année	élèves	élèves
		2 <sup>ème</sup> année	élèves	élèves
2eme E	3 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> année	élèves	élèves
T A P	3 0,0.0	4 <sup>ème</sup> année	élèves	élèves
E •	4 <sup>e</sup> cycle <b>Ψ</b>	5 <sup>ème</sup> année	élèves	élèves

# 02 : Bilan des démarches entreprises pour favoriser <u>le soutien</u> des élèves en difficulté <u>d'apprentissage</u>.

Au moyen du tableau ci-dessous, détaillez brièvement les mesures prises dans la grille et hors grille horaire (cochez la (les) case(s) adéquate(s) .

Table des abréviations : En = Ens Ma = Maî Mp = Maî Dir = Dire Pms = Ce P = Parer B/Ass = E	tres d'ada tres polyv ection entre psyc nts	alents ho-médic		verses (Asb	ol, et autres	s)			
Démarches mises en place	Dans la grille horaire	Hors grille horaire				Intervenant	s		
Remédiation (méthode non précisée)			En.	Ma.	Mp.	Dir.	Pms.	P.	B/Ass.
Groupes restreints									
Groupes verticaux									
Groupes de besoin									
Etude dirigée									
Ecole des devoirs									
Tutorat de professeurs									
Parrainage par les grands élèves									
Méthodes de travail									
Fichiers auto-correctifs									
Autres (à détailler ci-dessous)									
	······						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		

### 03 : Bilan de la formation continuée des enseignants de l'établissement

<u> </u>	iciel sub		ICF	R	l E	РО	Autros				
							Autres (*)				
Forr	mations		Indiquez le nombre de demi-journées – enseignants (**) dans chacune des rubriques pertinentes pour votre établissement								
Péd	agogique	3									
Rela	ationnelles	3									
Aux NTI	médias e C	t aux									
	cifiques à ction	la									
:	Pour lo	e autroe	nartenaires veuil	llez les préciser d	i-doccous :						
	i oui ie	3 auties	parterialies veui	ilez les preciser c	i-uessous .						
):	Par no	mbre de	demi-journées	enseignants il	faut entendre le	nombre de de	mi-journées				
				ıi y ont participé.			•				
1											
2											
3											
3	nisatio	n de l'é	átahlissaman	t suite à l'ahs	ence d'ensei	gnants en for	mation				
3	nisatio	n de l'é	tablissemen	t suite à l'abs	ence d'ensei	gnants en for	mation.				
3 gan							<u> </u>				
3  rgan	ez briè			t suite à l'abs							
3 gan	ez briè						<u> </u>				
3  rgan	ez briè	vement			es solutions ap		l'encart ci-				
3  rgan	ez briè	vement	la nature des		es solutions ap	oportées dans	l'encart ci-				
3  rgan	ez briè	vement	la nature des		es solutions ap	oportées dans	l'encart ci-				
3 rgan	ez briè	vement	la nature des		es solutions ap	oportées dans	l'encart ci-				
3 gan	ez briè	vement	la nature des		es solutions ap	oportées dans	l'encart ci-				
3  rgan	ez briè	vement	la nature des		es solutions ap	oportées dans	l'encart ci-				
3  rgan	ez briè	vement	la nature des		es solutions ap	oportées dans	l'encart ci-				
3 gan	ez briè	vement	la nature des		es solutions ap	oportées dans	l'encart ci-				
3  rgan	ez briè	vement	la nature des		es solutions ap	oportées dans	l'encart ci-				

- 04 : Bilan des échanges organisés avec les partenaires extérieurs à l'établissement, notamment dans le domaine des activités artistiques et culturelles.
- Bilan des initiatives prises en matière de rythme scolaire, d'animation culturelle et d'éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé et à l'environnement.
- Bilan des initiatives prises en matière de promotion des activités sportives, notamment en collaboration avec les associations sportives implantées dans la zone de l'école.

#### 04.1 : Activités périscolaires :

Indiquez, le cas échéant en annexe, les activités périscolaires réalisées par votre établissement lors de l'année écoulée.

#### 04.2 : Rythme scolaire :

- Quels aménagements <u>nouveaux</u> avez-vous organisés durant cette année scolaire ?
- En fonction de vos objectifs, le rythme scolaire de l'année écoulée vous a-t-il donné satisfaction ? (Exposez très brièvement)
- Avez-vous des améliorations à y apporter ; si oui, lesquelles ?

# 05 : Bilan des initiatives prises en faveur de l'intégration dans l'établissement des élèves issus de l'enseignement spécial

			Mesures prises (cochez la(les) case(s) adéquate(s)							
Indiquez le Classe nombre d'élèves intégrés				Coll. avec école d'origine	Suivi individuel PMS	Suivi individuel par l'école	Suivi individuel par un titulaire particulier	Suivi assuré par une association (tous types)	Autre (à préciser dans l'encart ci- dessous	
	1 <sup>er</sup> C Y	1 <sup>ére</sup> maternelle								
1 <sup>ère</sup>	C L E	2 <sup>éme</sup> maternelle								
E T A	2 <sup>e</sup> C Y	3 <sup>éme</sup> maternelle								
P E	C L E	1 <sup>ére</sup> .								
		<b>2</b> <sup>e</sup> .								
	3° C Y	3 <sup>e</sup> .								
2 <sup>e</sup> E	C L E	4 <sup>e</sup> .								
T A P	4 <sup>e</sup> C Y	5°.								
<b>₽</b>	C L €	6 <sup>e</sup>								
2 3										

# 06 : Bilan des pratiques en vigueur en matière de <u>travaux à domicile</u> à la deuxième étape du continuum pédagogique défini à l'article 13

Si votre école a choisi de demander des travaux à domicile, veuillez compléter les tableaux ci-dessous

<b>07.1. Planification des travaux</b> (délai) (indiquer un ordre de priorité de 1 à 4)							
	De 8 à 10 ans	De 10 à 12 ans					
Délai de 1 jour							
Délai de 2 ou 3 jours							
Délai d'une semaine							
Délai de plus d'une semaine							
07.2. Correction à caractère	formatif						
Quelles sont vos pratiques (exposez-les brièvement ci-dessous)							
07.3. : Communication aux parents à propos des travaux à d	omicile (cochez la(les) case	$(s)$ adéquate $(s)$ $\checkmark$ )					
	De 8 à 10 ans	De 10 à 12 ans					
Réunion parentale collective							
Entrevue parentale personnalisée, individuelle							
Communication via le journal de classe							
Classes ouvertes							

#### 07 : Bilan des innovations pédagogiques mises en œuvre.

<u>Remarque</u>: Ne faites figurer sous cette rubrique que les innovations pédagogiques, en relation directe avec les apprentissages, mises en oeuvre <u>pour la première fois</u> durant l'année scolaire écoulée <u>non encore abordées dans une rubrique précédente</u>.

L'objectif général de cette section est de dégager les innovations pédagogiques l significatives.	les plus
08 : Bilan des mesures prises pour atteindre les objectifs généraux dans cadre du projet pédagogique du pouvoir organisateur  N'indiquer brièvement sous cette rubrique que les points généraux ou lignes de forces encore abordés précédemment.	
09: Réflexions permettant d'éclairer la commission de pilotage sur l'avenseignants quant au dispositif de pilotage dans son ensemble et à la mode renforcer son action	
Date: / /20 Nom, Prénom Qualité <sup>1</sup> Signa	ature

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans l'enseignement de la Communauté française le RA est rédigé par le chef d'établissement, dans l'enseignement subventionné, le RA est rédigé par le PO ou son délégué et soumis, dans tous les cas, à l'avis du Conseil de participation